

**115/Nuitées/Observatoire**  
Bât D porte 9, Cité CABASSOU  
97300 Cayenne  
Tél : 0594 31 40 56  
Fax : 0594 35 57 39



**CHRS / Centre d'Hébergement**  
2098 lot. Calimbé II – Route du Tigre  
97300 Cayenne  
Tél : 0594 28 39 04  
Fax : 0594 30 06 73

samusocialcayenne@wanadoo.fr  
www.samu-social-cayenne.com

## LE SAMU SOCIAL DE L'ILE DE CAYENNE : BILAN 2007

### 1) Naissance et objectifs du Samusocial de l'Ile de Cayenne

Le Samusocial est un **dispositif d'urgence** qui a pour objet d'aller à la rencontre des personnes en situation de grande exclusion. Le Samusocial vise à assurer une **mission de première urgence** et de permettre aux personnes secourues de pouvoir sortir de leur situation d'isolement, qu'il soit social, sanitaire ou psychologique.

Le **Samusocial de l'Ile de Cayenne** est une association loi 1901. L'association est soutenue par le **Samusocial International**, qui fédère les différents Samusociaux existants dans le monde.

Créé en novembre 2003 grâce à la volonté de l'ensemble des acteurs institutionnels et associatifs de l'Ile de Cayenne, le Samusocial de l'Ile de Cayenne a **débuté ses activités le 1<sup>er</sup> juillet 2004**.

### 2) Les « maraudes » - activité centrale du Samusocial de l'Ile de Cayenne

**L'Equipe Mobile d'Aide du Samusocial de l'Ile de Cayenne « maraude » trois soirs par semaine dans les rues de l'Ile de Cayenne (Cayenne et Matoury) à la rencontre des grands exclus.** L'équipe est composée d'une infirmière, d'un travailleur social et d'un chauffeur interprète. Ils sont régulièrement soutenus par des bénévoles.



Dans un premier temps, il s'agit d'écouter et d'accompagner la personne rencontrée, afin de **(re)créer du lien social**. L'objectif est d'établir un **diagnostic** médico-psycho-social afin d'évaluer les besoins de la personne.

Face à des personnes souvent très désocialisées, le rôle du Samusocial est d'établir une relation de confiance, avec la perspective de **faire émerger une demande** d'aide. L'équipe apporte aux personnes vivant à la rue **les premiers**

**soins et orientations**, qu'ils soient alimentaires (distribution de sandwiches), sociaux ou infirmiers.

#### ➤ Quelques chiffres sur les maraudes et les personnes rencontrées en 2007 :

En 2007, **6959 contacts** ont été établis lors des **157 maraudes**, soit une moyenne de **44 personnes par maraude** (+38% par rapport à 2006). **466 actions médicales** ont été réalisées, dont **362 soins** et 104 orientations médicales (le nombre de soins a augmentée de 17% par rapport à 2006).

Ces 6959 contacts représentent **392 personnes différentes**, dont 80% d'hommes et 20% de femmes (+8% de femmes par rapport à 2006). Elles sont pour la majorité âgées de 26 à 40 ans puis de 41 à 60 ans

(respectivement 51% et 31 % des personnes dont l'âge a pu être estimé). Des familles avec enfants ont également été vues par le Samusocial.

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2004 (début des activités), **758 personnes différentes** ont été identifiées comme étant, à un moment donné, en situation de grande exclusion sur l'Ile de Cayenne. 176 personnes nouvelles ont été vues en 2007. 54 personnes sont suivies par le Samusocial depuis 2004. Ces chiffres confirment le fait qu'il existe un groupe de personnes concentrant des problématiques complexes (troubles psychiatriques, polytoxicomanie dont le crack comme produit principal, isolement familial et social) et ayant un long parcours d'errance.

Il est à noter en 2007 **l'augmentation du nombre de personnes rencontrées par maraude** (+38%) ainsi que l'augmentation du nombre de femmes (+8%).

### 3) Le travail en journée en 2007 : vers l'ouverture du centre d'hébergement

**En journée**, l'équipe du Samusocial de l'Ile de Cayenne, grâce au diagnostic établi lors des maraudes, **suit les personnes rencontrées la nuit**. L'équipe les soutient dans leurs démarches (administratives, soins...), que ce soit en les accompagnant ou en les orientant vers les structures d'aide.

Le recrutement d'une deuxième équipe mobile d'aide fin 2006 a permis **d'ouvrir un accueil de jour en janvier 2007**, accueil qui a préfiguré l'ouverture du centre d'hébergement fin 2007. L'accueil de jour, situé en centre ville, proposait quatre après-midi par semaine un café, un espace discussion, un accès à une douche, à une buanderie et à des casiers ainsi que des activités récréatives. En six mois de fonctionnement, **162 lessives** ont été effectuées, **510 douches** ont été prises, 68 actions sociales et 29 soins ont été réalisés. **86 personnes différentes** ont fréquenté l'accueil de jour : elles y sont venues en moyenne 11 fois (soit 987 contacts).

### 4) La problématique de l'hébergement en 2007 : l'ouverture du CHRS

L'année 2007 a été marquée par l'ouverture du Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS) et l'organisation du dispositif « 115 », avec la poursuite de l'hébergement d'urgence dans les « nuitées ».

- **L'ouverture du CHRS**: après l'achèvement de la construction, **le centre a ouvert ses portes en novembre 2007**. D'une capacité d'accueil mixte de **26 places**, il propose pour une population en très grandes difficultés un accompagnement médico-social dans le cadre de séjours d'urgence ou temporaire. Il est ouvert en **continu**, sept jours sur sept et 24 heures sur 24. **En deux mois de fonctionnement, 27 personnes ont été hébergées** (8 personnes en urgence, 19 en temporaire) pour un total de 640 nuitées.
- **Le dispositif « nuitées »** a débuté en mai 2005. Il vise à proposer à des personnes en rupture provisoire de logement un hébergement de courte durée (huit jours). 4 logements sont mis à disposition de l'ensemble des travailleurs sociaux de l'Ile de Cayenne. La gestion est assurée par le Samusocial. Le dispositif a accueilli en 2007 **156 personnes dont 93 enfants** (+18% par rapport à 2006, +41% d'enfants), soit 2836 nuitées.
- **Le 115** : après des débuts en novembre 2006, le 115 s'est imposé en 2007 comme le **lieu de coordination de l'hébergement d'urgence**. Co-géré par le Samusocial et l'ADAPEI, le 115 a recensé en 2007 lors de la permanence du Samusocial (du lundi au vendredi de 8h à 14h) 933 appels dont **358 demandes d'hébergement**. 125 demandes ont pu aboutir, soit **275 personnes hébergées**.

**L'enquête** réalisée par **l'observatoire de la grande exclusion** en 2007 auprès des personnes en situation de grande exclusion et des professionnels doit permettre en 2008, lors de la publication des résultats, de réfléchir aux modalités et aux enjeux de la prise en charge de la population sans-domicile-fixe.

## 5) Les partenaires du Samusocial de l'Ile de Cayenne en 2007

En 2007, de nombreux partenaires publics et privés se sont mobilisés pour permettre la réalisation des activités du Samusocial. Les partenaires **institutionnels** ont apporté les moyens financiers nécessaires au fonctionnement des maraudes: L'Etat (la Direction de la Santé et du Développement Social -DSDS- et la Politique de la Ville), le Département (le Conseil Général et l'ADI), la Mairie de Cayenne, la Mairie de Matoury se sont engagés auprès du Samusocial.

Dans le domaine de l'hébergement, les dispositifs « **nuitées** » et « **115** » ainsi que le **centre d'hébergement et de réinsertion sociale** sont financés par la DSDS.

**La construction du CHRS** a été financée par les fonds FEDER, le ministère de l'Outre-Mer, les collectivités locales (Conseil Régional, Conseil Général, apport du terrain par la Mairie de Cayenne), la Caisse Générale de Sécurité Sociale de Guyane et des fonds privés (Fondation d'entreprise Veolia Environnement, EDF).

Le Samusocial bénéficie également d'un financement européen dans le cadre d'un projet « **EQUAL** », visant à réfléchir à la prise en charge des personnes en difficultés.

Des partenaires **privés** soutiennent activement l'association : L'Evêché de Cayenne, l'Institut de France, Total-Bamyrag, Orange Caraïbes, l'Externat Saint-Joseph, le Novotel.

## 6) Les perspectives 2008

- **Les maraudes et les actions en journée**

L'objectif pour 2008 est de **continuer le travail de proximité** effectué auprès des personnes en situation de grande exclusion, **en soirée et en journée**. Il s'agira plus particulièrement d'articuler l'activité mobile avec la prise en charge au CHRS, afin de répondre au mieux aux besoins des personnes les plus désocialisées.

- **La consolidation et le développement du CHRS**

Le CHRS devra consolider son fonctionnement, après une ouverture fin 2007 : **le projet d'établissement devra être réétudié après les six premiers mois de fonctionnement**. De plus, conformément au contrat d'objectifs et de moyens signé avec la DSDS sur la période 2006-2010, le CHRS devra diversifier ses actions, avec la mise en place de **Lits Halte Soins Santé** et le transfert de places de CHRS en « CHRS éclaté ».

- **Les dispositifs « nuitées » et « 115 »**

Ces dispositifs seront **poursuivis** en 2008, avec l'affirmation du 115 comme lieu de coordination des demandes d'hébergement d'urgence et l'ouverture du 115 en H24 aux usagers.

- **L'observatoire de la grande exclusion** rendra public les résultats de l'enquête réalisée en 2007 lors d'un **colloque inter-DOM** sur la grande exclusion.



*Inauguration du Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale  
12 décembre 2007*